



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

MOIS DE SENSIBILISATION A L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

ATTENDU QUE les personnes handicapées font partie intégrante de notre société et méritent d'avoir la possibilité de vivre et de travailler au sein de leurs collectivités, ou elles sont respectées et récompensées pour leur travail, leurs compétences et leurs réalisations;

ATTENDU QUE les personnes handicapées sont des membres à part entière de la population active du Manitoba et sont essentielles à nos efforts pour bâtir une économie solide;

ATTENDU QUE il y a un vaste réseau d'organismes sans but lucratif, de praticiens, de décideurs, d'organisations de consommateurs, de divisions scolaires et de consommateurs et leurs familles qui s'est engagé à promouvoir et à renforcer les possibilités d'emploi pour les personnes handicapées au Manitoba;

ATTENDU QUE les employeurs du Manitoba, dans les secteurs public et privé, peuvent profiter encore davantage des résultats positifs obtenus grâce à l'embauche de personnes handicapées;

ATTENDU QUE la Norme d'accessibilité pour l'emploi en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains vise à éliminer et à prévenir les obstacles qui touchent les membres actuels et potentiels de la population active du Manitoba;

ATTENDU QUE depuis 1988, octobre a été proclamé officiellement le Mois national de sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées (MNSEPH) aux États-Unis et que le MNSEPH du Canada a été établi en 2010;

ATTENDU QUE la proclamation d'octobre comme le Mois de sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées au Manitoba permettra de mieux sensibiliser la population aux questions liées à l'emploi des personnes handicapées et de célébrer les contributions des personnes handicapées.

NOUS, Rochelle Squires, ministre des Families et ministre responsable de l'accessibilité, proclamons à titre perpétuel par la présente que le mois d'octobre de chaque année sera le

MOIS DE SENSIBILISATION À L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

au Manitoba, et nous invitons tous les Manitobains et toutes les Manitobaines à l'observer scrupuleusement, à célébrer les contributions des personnes handicapées à nos milieux de travail et collectivités, et à promouvoir l'emploi des personnes handicapées afin de créer une province meilleure et plus propice à l'inclusion.

"Original signed by"

ROCHELLE SQUIRES
Ministre des Families